



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 21.12.2011
C(2011) 9765 final

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier la Chambre des députés de lui avoir fait part de son avis sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 2003/96/CE restructurant le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques et de l'électricité [COM(2011)169] présentée par la Commission et la prie de l'excuser de lui répondre aussi tardivement.

La Commission est convaincue que la proposition de révision de la directive 2003/96/CE n'entraînera aucun alourdissement sensible de la charge administrative, ni pour les pouvoirs publics, ni pour les entreprises. À l'heure actuelle, plusieurs États membres taxent déjà le CO₂ émis par les combustibles et n'ont signalé aucun problème administratif. La Commission estime par ailleurs que les objectifs ambitieux fixés par la stratégie Europe2020 devraient aller de pair avec une modification tout aussi ambitieuse de la législation fiscale afin que les États membres puissent disposer des moyens leur permettant d'atteindre les objectifs qui leur ont été fixés dans le cadre de la stratégie.

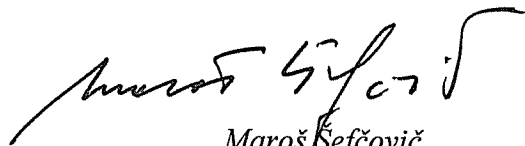
En ce qui concerne vos observations sur l'augmentation sensible des taxes applicables au gazole utilisé comme carburant, la Commission tient à préciser que la proposition prévoit déjà une longue période de transition (jusqu'en 2023) pour taxer de manière équivalente le gazole et le pétrole.

La Commission est en outre convaincue que la proposition permet d'appliquer une taxation générale réduite de la consommation d'énergie aux carburants utilisés dans l'agriculture ainsi que des taux réduits – voire une exonération – aux produits énergétiques utilisés par les ménages à des fins de chauffage.

*M. Laurent MOSAR
Président de la Chambre des députés
du Grand-Duché de Luxembourg*

La Commission espère que ces précisions répondront aux préoccupations exprimées dans l'avis de la Chambre et se réjouit de pouvoir approfondir son dialogue politique avec les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maroš Šefčovič', written in a cursive style.

*Maroš Šefčovič
Vice-Président*